

Distribution limitée

WHC-06/30.COM/INF.6B

Paris, 4 juillet 2006

Original: Anglais/Français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA
SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trentième session

Vilnius, Lituanie

8-16 juillet 2006

Point 6 de l'ordre du jour provisoire: Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

INF.6B: Rapport des Organisations consultatives sur leurs activités

RESUME

Ce document présente les rapports des Organisations consultatives sur leurs activités, tel que demandé par le Comité du patrimoine mondial à sa 29e session (Durban, 2005) (décision **29 COM 16.9**).

Rapport des activités entreprises dans le cadre de la Convention du Patrimoine mondial

2005

A Introduction

A l'occasion de la 27^e session du Comité du Patrimoine mondial (UNESCO, 2003), un montant de 888 698 US\$ a été alloué par le Comité à l'ICOMOS pour la réalisation de ses activités d'organisation consultative du Comité en matière de patrimoine culturel pour 2004-2005. Cette somme a été répartie en 569 725 US\$ pour 2004 et 318 973 US\$ pour 2005.

Pour 2005, Un premier contrat, No 3250015323, a été signé le 11 avril 2005 pour les activités suivantes :

- évaluation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (travail réalisé essentiellement en 2004 pour une présentation au Comité en juillet 2005) ;
- réalisation de 2 études thématiques ;
- participation à la 29^e session du Comité (Durban, 2005) et aux réunions d'experts et autres organisées par le Centre du patrimoine mondial, et
- analyse des listes indicatives.

Le contrat a été payé par échelonnement en date des 30 avril 2005, 31 mai 2005, 30 septembre 2005 et 31 janvier 2006.

Au cours de la 29^e session du Comité du patrimoine mondial (Durban, 2005), un montant de 80 000 USD a été alloué par le Comité à l'ICOMOS pour couvrir son travail de conseil dans le cadre des rapports sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril et d'effectuer des missions de suivi réactif (travail réalisé de septembre 2005 à mai 2006 pour une présentation au Comité en juillet 2006). Un deuxième contrat, No°600004, a été signé le 15 novembre 2005 et trois échelonnements en date des 20 décembre 2005, 30 avril 2006 et 31 août 2006 ont été prévus.

B Evaluation des propositions d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

Pour le cycle 2005 qui débute en mars 2004 pour se conclure en juillet 2005, l'ICOMOS a été appelé à évaluer 41 biens proposés pour inscription. Sur ces 41 évaluations de biens:

- 30 concernaient de nouveaux biens culturels ou mixtes,
- 4 des biens qui avaient été différés ou renvoyés dans le passé,
- 5 l'extension de biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, et
- 2 des modifications mineures.

Deux d'entre eux étaient des propositions d'inscription de biens mixtes (culturel-naturel) et 3, des propositions d'inscription trans-frontalières. Les demandes d'inscription émanaient de 40 Etats Parties à la Convention du Patrimoine mondial.

Des missions d'expertise ont été organisées en juillet-septembre 2004 pour 37 biens qui avaient été adressés à l'ICOMOS en début d'année. Au total, suivant rigoureusement les principes et les procédures décrites dans les « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial », en particulier la section III.E et l'annexe 6 :

- plus de 36 experts provenant de 24 pays ont été impliqués dans les missions d'évaluation (La liste des missions est annexée à l'état financier) ;
 - 4 missions d'évaluation ont été réalisées conjointement avec l'UICN pour des propositions d'inscription de biens mixtes ;
 - 5 Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS ont été consultés ;
 - 20 Comités Nationaux ont été interrogés ;
- en plus des experts individuels sur les valeurs universelle exceptionnelle de tous les biens concernés, leur authenticité et intégrité, leur protection et gestion.

Des évaluations écrites ont été préparées et examinées par le Panel du patrimoine mondial de l'ICOMOS lors d'une réunion de 2 jours au mois de février 2005 (5 et 6 février 2005). Les textes des évaluations, approuvés par le Panel et accompagnés de recommandations, ont été imprimés et mis à la disposition (en anglais et en français) du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO afin qu'ils soient diffusés dans les délais prévus pour la 29^e session du Comité du Patrimoine mondial (Durban, 2005). Une délégation de l'ICOMOS a assisté à la 29^e session du Comité du patrimoine mondial (10-17 juillet 2005) et les évaluations de l'ICOMOS ont été présentées au Comité avec un support visuel.

En 2005, ICOMOS a lancé la procédure d'évaluation et organisé les missions d'évaluation des biens à examiner par le Comité en juillet 2006 : ce travail fait l'objet d'un contrat signé avec le Centre du patrimoine mondial en avril 2006 et sera en conséquence présenté dans le rapport d'activité 2006.

C Rapports sur l'état de conservation de biens du patrimoine mondial

Le Centre du patrimoine mondial consulte de manière régulière et toute l'année l'organisation consultative sur des problèmes ou menaces qui pèsent sur des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur les listes indicatives des Etats Parties. Des recherches complémentaires sont menées, notamment via les réseaux ICOMOS, des documents sont étudiés et des rapports écrits sont transmis au Centre, qui assure la rédaction finale du document de travail qui sera soumis au Comité en juillet 2006.

De son côté, ICOMOS transmet immédiatement au Centre du patrimoine mondial toute information reçue par intermédiaire de ses réseaux concernant l'état de conservation des biens du patrimoine mondial et/ou les menaces qui pourraient peser sur ces biens, de sorte que le Centre du patrimoine mondial puisse compléter ses dossiers, s'informer auprès des Etats parties concernés et, le cas échéant, lancer la procédure de suivi réactif.

En 2005, l'ICOMOS a été sollicité pour établir des rapports sur l'état de conservation de 59 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et Liste du patrimoine mondial en péril à examiner par le Comité du patrimoine mondial à sa 29^e session (Durban, 2005). Dans plusieurs cas (18) ICOMOS a envoyé des missions d'expertise sur les sites (plusieurs d'entre elles étaient des missions conjointes avec l'UNESCO).

D Evaluation de demandes d'assistance internationale

Au total, 37 demandes d'assistance internationale (technique, préparatoire, urgence, formation) ont été soumises à l'ICOMOS pour évaluation et commentaires de janvier à novembre 2005. ICOMOS se félicite des nouvelles méthodes de travail mises en place par le Centre du patrimoine mondial pour traiter ces demandes.

E Autres activités liées à la mise en œuvre de la Convention

a) Préparation de documents et études thématiques

Le Comité du patrimoine mondial ayant étudié les résultats de *l'Analyse de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives : combler les lacunes* (Suzhou, 2004) a demandé à l'ICOMOS de compléter son analyse des listes indicatives, de travailler sur les disparités de la Liste du patrimoine mondial en tenant dûment compte de tous les Etats parties et régions du monde et de continuer ses études thématiques. L'ICOMOS a rassemblé les informations nécessaires et complété l'étude. D'autre part, l'ICOMOS travaille à la mise en œuvre du plan d'action proposé dans cette étude qui prendra la forme d'études thématiques sur des typologies du patrimoine culturel, de publications et de programmes plus larges portant sur un ou plusieurs aspects du patrimoine.

L'organisation consultative a présenté au Centre du patrimoine mondial et au Comité du patrimoine mondial les résultats de l'étude qu'il a menée sur le thème « Rock Art: Survey, Analysis and Action Plan - An analysis of Rock Art sites inscribed on the World Heritage List between 1994 and 2004 (May 2005) ». Le plan d'action qui en découle a recueilli le soutien du Centre du patrimoine mondial et la mise en œuvre des activités afférentes a commencé.

La présentation de l'étude « An analysis of Threats to World Heritage Sites 1994-2004 (May 2005) » au Comité du patrimoine mondial a été différée de la 29^e session (Durban, 2005) à la prochaine session (Vilnius, 2006) en raison du retard sur l'ordre du jour.

L'ICOMOS a participé à la réunion spéciale d'experts sur le thème « Concept de valeur universelle exceptionnelle » qui s'est tenue à Kazan du 6 au 10 avril 2005. Il a eu l'occasion de présenter l'Analyse de la liste du patrimoine mondial et des listes indicatives mais aussi de diffuser une contribution sur le thème de la valeur universelle exceptionnelle. Il a participé aux travaux des groupes de travail et à la rédaction du document final qui a été présenté à la 29^e session du Comité du patrimoine mondial.

L'ICOMOS a participé à plusieurs réunions préparatoires (UNESCO) et à la conférence internationale «World Heritage and Contemporary Architecture Managing the Historic Urban Landscape » qui s'est tenue à Vienne (Autriche) du 12 au 14 avril 2005.

Dans le cadre de l'exercice du suivi périodique pour l'Europe et l'Amérique du Nord, il a fourni des commentaires sur la section I (politiques du patrimoine) de rapports sub-régionaux (Europe centrale, par ex.) et participé à plusieurs réunions régionales sur la section II (biens du patrimoine mondial).

Le symposium scientifique de la 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS (Xi'an, Chine, 17-21 octobre 2005) a traité du thème des « Monuments et sites dans leur milieu – Conserver le patrimoine culturel dans des villes et des paysages en mutation » dans 4 sessions thématiques :

- Définir le milieu des monuments et des sites — Dimensions matérielles et immatérielles, valeur culturelle et naturelle ;
- Identifier la vulnérabilité du cadre des monuments et des sites menacés et outils de prévention ;
- Gérer le changement – Les villes et les paysages dans leur milieu ;
- Gérer les routes culturelles dans leur diversité – La conservation de sites linéaires diversifié

Sont également intervenus des représentants du centre du patrimoine mondial. La session spéciale du 18 octobre, « ICOMOS's Work with the UNESCO World Heritage Convention » a été l'occasion pour les représentants du Centre du patrimoine mondial, de l'ICCROM et de l'ICOMOS de faire part de leur expérience dans ce domaine et d'engager un débat sur des points déterminants de la mise en œuvre de la Convention.

b) Réunions thématiques

Outre les réunions déjà mentionnées, l'ICOMOS a été représenté à plusieurs réunions relatives au développement de la Stratégie globale et, plus généralement, à d'autres aspects de la Convention du patrimoine mondial. Il s'agit des rencontres suivantes :

10-14 janvier 2005	SIDS Conference (Mauritius)
19-21 janvier 2005	Meeting on Fortifications in the Pacific WHC, Valdivia (Chile)
10-12 février 2005	National Workshop on enhanced awareness of the WH Convention and support for the WH Conservation in Pakistan, Piatr Lahore (Pakistan)
15-18 mars 2005	African WH Experts Meeting, Somerset West (South Africa)
29-31 mars 2005	International seminar on the Management of the Shared Mediterranean Heritage, Alexandria (Egypt)
10-13 avril 2005	5 th Expert Meeting on the Camino Principal Andino, Quito (Ecuador)
14-16 avril 2005	Seminar for the preparation of Periodic Reporting in Slovakia, Kosice (Slovakia)
20-22 avril 2005	Congreso Ciudades Patrimoniales Iberoamericanas Patrimonio de la Humanidad, Valparaiso (Chile)
24-26 avril 2005	International Seminar on ten year of the preservation and promotion of Ha Long Bay World Heritage Site, Ha Long (VietNam)
10-11 mai 2005	International Meeting Conservation & Restoration of Bam's Cultural Heritage, Rome (Italy)
18-20 août 2005	Awareness Raising Workshop of World Heritage Convention, Asmara (Eritrea)
24-26 août 2005	New views to Authenticity and Integrity in the World Heritage of the Americas, San Miguel de Allende (Mexico)
5-8 septembre 2005	Regional Workshop on Potential Themes for Serial and Transboundary Cultural World Heritage Sites in the Pacific, Port Vila (Vanuatu)
20-23 septembre 2005	8 th World Symposium of the OWHC, Cusco (Peru)

23-29 octobre 2005	Sub-Regional Workshop for World Heritage Cultural and Natural Site Managers, Maun (Bostwana)
30 octobre-5 novembre 2005	Central Asian Sub-regional workshop for follow-up of periodic reporting, Almaty (Kazakhstan)
6-11 novembre 2005	International Workshop on Cultural Landscapes in Eastern Africa, Lilongwe (Malawi)
7-10 novembre 2005 Caribbean:	Experts meeting on Cultural Landscapes in the Identification and Safeguarding Strategies, Santiago de Cuba (Cuba)
24-28 novembre 2005	Enhancing IUCN World Heritage Process: a contribution to achieve a credible and balanced World Heritage List, Island of Vilm (Germany)
30 novembre – 3 décembre 2005	International Conference celebrating the 25 th Anniversary of the Entering of the Historical Center of Warsaw onto the UNESCO World Heritage List: Reconstruction preserving memory, Warsaw (Poland)
4-7 décembre 2005	Regional meeting Arab States “Follow-up to Periodic Reporting and Information Management”, Abu Dhabi (United Arab Emirates)
12-16 décembre 2005	Regional Workshop on the follow-up to the Asia-Pacific Periodic Reporting for Cultural World Heritage Properties in North –East and South-East Asia, Kuala Lumpur (Malaysia)

c) Information

ICOMOS dispose d'un Centre de Documentation dont la banque de données est accessible en ligne ; tous les documents et publications peuvent être consultés sur place, tous les après-midi de 14.00 à 17.00 heures et sur rendez-vous. Les archives « patrimoine mondial » sont régulièrement consultées par des chercheurs, professionnels mais également par les administrations des Etats parties souhaitant préparer des propositions d'inscription.

L'organisation consultative répond quasi journallement aux demandes d'information sur la Convention du patrimoine mondial que lui soumettent les Etats parties, chercheurs, étudiants et le public en général.

F Réunions statutaires et administratives

L'ICOMOS a participé à la 29^e session du Comité du patrimoine mondial de Durban – Afrique du Sud (10-17 juillet 2005) et à l'Assemblée générale des Etats Parties à la Convention – Paris, UNESCO (10-11 octobre 2005).

L'ICOMOS a accueilli deux réunions des organisations consultatives (UICN, ICCROM et ICOMOS) avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO qui se sont tenues les 24-25 février et 12-13 septembre 2005.

ICOMOS, Paris
Mai 2006

SERVICES DE CONSEILS DE L'UICN POUR LE PATRIMOINE MONDIAL RAPPORT D'ACTIVITE 2005

1. INTRODUCTION

L'Union mondiale pour la nature (UICN) fournit chaque année des services de conseil au Comité du patrimoine mondial dans trois domaines : conseil, suivi et formation. Dans chacun de ces domaines, des contrats sont établis par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et s'appuient sur une allocation du Fonds du patrimoine mondial approuvée par le Comité. Le présent rapport donne un bref aperçu des principales activités menées par l'UICN en 2005, accompagné de quelques enseignements et recommandations.

En 2005, l'UICN a accordé une attention particulière à l'étude et à l'amélioration de sa procédure d'évaluation. Elle a notamment demandé une analyse indépendante de cette procédure qui a débouché sur un rapport assorti de 26 recommandations. L'UICN est en train de mettre en œuvre ces recommandations aussi rapidement que le lui permettent les ressources disponibles. Parmi les actions engagées dans le prolongement de cette analyse, l'UICN et sa Commission mondiale sur les aires protégées (CMAP), en collaboration avec le gouvernement allemand et l'Académie internationale pour la conservation de la nature de l'île de Vilm, ont organisé un atelier de renforcement des capacités pour ceux de ses experts qui participent à l'évaluation des propositions d'inscription du patrimoine mondial. C'était le premier de ce qui devrait être, si tout va bien, une série d'ateliers de renforcement des capacités, en collaboration avec divers partenaires.

Les activités de l'UICN dans le domaine du patrimoine mondial sont encadrées par le Programme de l'UICN sur les aires protégées et les fonds octroyés par le patrimoine mondial pour 2005 ont couvert un membre du personnel à temps plein, un stagiaire et six mois-personnel du temps des responsables du Programme. Le Programme a fait largement appel aux compétences techniques des bureaux régionaux et nationaux de l'UICN dans le monde, ainsi qu'aux commissions d'experts de l'Union, en particulier la Commission de survie des espèces et la Commission mondiale sur les aires protégées. Cette contribution des bureaux régionaux et des commissions a été majoritairement volontaire, avec seulement le versement d'honoraires modestes aux experts ayant participé aux activités. Un vice-président de la Commission mondiale sur les aires protégées a apporté son concours, en particulier aux activités d'évaluation et de suivi, sous forme de conseils techniques concernant les processus de l'UICN relatifs au patrimoine mondial. Un groupe d'experts en patrimoine mondial de l'UICN, pour la plupart volontaires, a également conseillé l'UICN pour ses évaluations techniques.

2. SERVICES DE CONSEIL

L'UICN a mené à bien toutes les activités du contrat 2005 de Services de conseil, qui prévoyait principalement l'évaluation des nouvelles propositions d'inscription, des services de conseil au Comité du patrimoine mondial et une contribution à la Stratégie globale pour le patrimoine mondial. L'évaluation des nouvelles propositions d'inscription a constitué l'essentiel du travail de l'UICN en 2005, avec notamment l'évaluation des propositions d'inscription soumises avant le 1^{er} février 2004 et avant le 1^{er} février 2005. Les dossiers de proposition d'inscription 2005 comprenaient beaucoup de dossiers très complexes avec des missions difficiles à organiser ; leur examen a par conséquent pris beaucoup plus de temps. Les difficultés rencontrées pour organiser certaines missions, les conditions climatiques dans certains cas et le fait que le Comité du patrimoine mondial avait accepté lors de sa 29e session en juillet 2005 deux propositions d'inscription supplémentaires de l'Estonie et du Maroc, ont fait que de nombreuses missions se sont déroulées très tard dans l'année. Il en a résulté une pression supplémentaire sur le personnel et les experts pour achever le travail dans les délais ; il faudrait donc à l'avenir encourager les États parties à faciliter l'exécution de ces missions plus tôt dans l'année.

Depuis deux ans, le 31 mars est la date limite fixée par le Comité du patrimoine mondial pour recevoir les informations complémentaires des États parties sur leurs propositions d'inscription. Après deux ans de pratique, l'UICN constate que cette procédure crée une pression énorme sur son personnel et ses experts qui doivent terminer le travail à temps pour permettre la transmission des documents au Comité. L'UICN recommande par conséquent au Comité du patrimoine mondial que ce délai soit ramené à la fin février afin qu'il reste suffisamment de temps pour l'examen des informations complémentaires et l'achèvement du travail.

Enfin, l'UICN a participé en 2005 à de nombreuses réunions sur le patrimoine mondial, des réunions statutaires aux réunions de partenaires travaillant sur des sites du patrimoine mondial. L'UICN est sans cesse sollicitée pour participer à des réunions, mais ne peut malheureusement être présente à chaque fois.

2.1 Évaluation des propositions d'inscription 2004-2005

L'UICN a évalué 24 propositions d'inscription du cycle 2004-2005 (celles soumises avant le 1^{er} février 2004), avec 14 missions sur le terrain (9 sites naturels, 3 sites mixtes et 2 paysages culturels), dont les résultats ont été présentés à la 29e session du Comité du patrimoine mondial à Durban, en juillet 2005. Un grand nombre d'informations complémentaires a été reçu avant la date butoir du 31 mars 2005 et le groupe d'experts en patrimoine mondial de l'UICN s'est de nouveau réuni par conférence téléphonique en avril et en mai pour adopter ses recommandations finales concernant les sites proposés pour inscription. Le 23 mai 2005, l'UICN a adressé 300 exemplaires de son rapport final d'évaluation en anglais et 130 exemplaires en français. Il a en outre préparé et traduit en français des descriptions succinctes des sites évalués, pour utilisation dans les documents de communication. Enfin, l'UICN a présenté les résultats de ses évaluations au Comité du patrimoine mondial à Durban, en juillet 2005, et a répondu aux questions du Comité.

2.2 Réunion du Bureau et du Comité du patrimoine mondial

Une délégation de l'UICN, composée de 5 représentants du siège et de l'UICN Afrique australe, et 1 expert de son Groupe d'experts en patrimoine mondial, a participé à la 29e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est déroulée du 10 au 17 juillet à Durban, en Afrique du Sud. La contribution de l'UICN à la session du Comité a consisté principalement à : (a) présenter ses évaluations des biens proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et à répondre aux questions du Comité ; (b) présenter ses rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial en danger, notamment les rapports des missions de suivi, et à répondre aux questions ou à donner des conseils techniques au Comité et aux États parties concernés ; (c) fournir des conseils techniques sur toutes les questions liées au patrimoine mondial naturel comme demandé par le Comité, en particulier les questions de renforcement des capacités, le concept de valeur universelle exceptionnelle et l'analyse de la Liste du patrimoine mondial ; et (d) participer aux discussions sur les questions administratives et de procédure, notamment le budget pour l'exercice biennal 2006-2007.

Presque toutes les recommandations de l'UICN ont été acceptées par le Comité. Lors de certains débats, par exemple sur les propositions d'inscription du Gabon, l'UICN s'est efforcée de travailler avec toutes les parties pour trouver la meilleure solution possible sans transiger sur son rôle objectif et technique. L'UICN a également joué un rôle très actif en dehors des séances, rencontrant les États parties qui cherchaient des conseils techniques sur la gestion et la conservation de leurs biens, ou pour la préparation des futures missions d'évaluation sur les biens nouvellement proposés pour inscription. L'UICN s'est également attachée activement à informer le grand public des questions de patrimoine mondial et à répondre aux questions à travers des communiqués de presse, des articles sur Internet et des interviews avec les médias. La délégation de l'UICN a travaillé en liaison étroite et constante avec le personnel du Centre du patrimoine mondial pour permettre le bon déroulement de la session du Comité.

2.3 Évaluation des propositions d'inscription 2005-2006¹

L'UICN a évalué 15 propositions d'inscription du cycle 2005-2006 (celle soumises avant le 1^{er} février 2005), avec 11 missions sur le terrain (9 sites naturels, 1 site mixte et 1 paysage culturel). Un examen technique des dossiers par le groupe d'experts de l'UICN et des spécialistes a été effectué pour les propositions d'inscription restantes, à savoir 1 site dont l'examen avait été reporté et 3 propositions d'inscription de paysages culturels.

L'évaluation a consisté en : (1) la préparation de fiches par le PNUE-CMAP pour chaque nouvelle proposition d'inscription de biens naturels ; (2) l'examen par une centaine d'experts des dossiers de proposition d'inscription ; (3) des missions sur le terrain pour toutes les nouvelles propositions d'inscription de biens naturels et un paysage culturel ; (4) des contacts réguliers avec les États parties au sujet de leurs propositions d'inscription ; (5) l'étude des informations complémentaires reçues avant la date limite du 31 mars 2006 ; et (6) deux réunions du groupe d'experts du

¹ L'évaluation de ce groupe de propositions d'inscription se termine en 2006 et entre donc dans le cadre des activités prévues par le Contrat 2006 de services de conseils.

patrimoine mondial de l'UICN en janvier et avril 2006. Le groupe a en outre communiqué lors de conférences par téléphone avec chacun des experts ayant effectué une mission sur le terrain.

2.4 Analyse externe de la procédure d'évaluation de l'UICN

Après plus de 30 années d'expérience de mise en œuvre de la *Convention*, il a été jugé opportun d'analyser les procédures suivies par l'UICN pour évaluer les propositions d'inscription au patrimoine mondial. L'UICN estime qu'il est essentiel de s'assurer que les critères les plus rigoureux sont employés et que toutes les parties ont une confiance totale dans la méthodologie et les processus qui sont appliqués. L'UICN a donc demandé en 2005 à une personne extérieure d'analyser son travail pour le patrimoine mondial en vue d'améliorer les performances de l'Union dans le domaine de l'évaluation des propositions d'inscription au patrimoine mondial. Cette analyse a été effectuée par le docteur Christina Cameron qui a interrogé à cet effet le personnel de l'UICN, du Centre du patrimoine mondial et d'anciens présidents du Comité du patrimoine mondial.

Cette analyse a permis de confirmer la tendance actuelle de l'évolution du processus d'évaluation et la nécessité de s'adapter aux exigences actuelles de la *Convention*. Elle devrait aussi contribuer à renforcer la confiance des États parties et des parties prenantes à la *Convention du patrimoine mondial*, compte tenu de la réputation que l'UICN s'est acquise jusqu'à maintenant dans son rôle de conseiller technique auprès du Comité du patrimoine mondial. L'analyse contient 26 recommandations et fait remarquer qu'il : « faudrait donner la priorité aux recommandations qui améliorent le processus décisionnel, à celles qui permettent d'élargir le réseau et à celles qui donnent des conseils aux États parties. »

L'UICN a préparé une réponse et s'est engagée à mettre en œuvre le rapport. Dans l'ensemble, l'UICN est satisfaite de constater que le rapport est très positif sur le travail de l'UICN et Christina Cameron fait spécifiquement remarquer que : « L'UICN jouit d'une excellente réputation en raison de son professionnalisme et de sa rigueur scientifique. J'espère que mon rapport contribuera à conforter cette réputation et à l'améliorer si nécessaire ».

2.5 Assistance internationale

En 2005, l'UICN a examiné et formulé des observations sur plus de 40 demandes d'assistance internationale. Dans la mesure du possible, l'UICN a consulté ses bureaux régionaux et nationaux ainsi que des experts de la CMAP et de la SSC (Commission de survie des espèces) pour que les facteurs locaux et les perspectives globales soient pris en compte pour donner le meilleur avis possible. Chaque demande d'assistance internationale a mobilisé au moins deux personnes du siège et environ 2 - 3 heures de travail. En 2005, il n'y a pas eu de fonds accordés spécifiquement pour cette tâche, bien qu'elle ait demandé beaucoup d'heures de travail.

2.6 Stratégie globale

Un travail conséquent sur la stratégie globale effectué a été présenté à la réunion de Kazan en avril 2005 comme indiqué au paragraphe 2.7.2. ci-dessous. L'UICN a continué à développer cette stratégie et a préparé un avis actualisé pour le présenter à la réunion du Comité du patrimoine mondial sur ce sujet en 2006.

L'UICN a également poursuivi en 2005 son travail dans le domaine thématique du patrimoine mondial géologique. Le document *Patrimoine mondial géologique : un*

cadre global, réalisé avec l'aide d'experts du Joint Nature Conservation Committee (Royaume-Uni), du Department of Conservation (Nouvelle-Zélande) et du Dorset County Council (Royaume-Uni), a été achevé en septembre 2005 et mis à la disposition des parties à la Convention intéressées sous forme imprimée et sur Internet. De plus, l'UICN a noué des relations officielles avec l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS) et l'Association internationale des géomorphologistes (IAG) afin de développer la réflexion sur des thèmes spécifiques concernant le patrimoine géologique et donner accès à un réservoir plus large de compétences pour garantir l'évaluation adéquate des propositions d'inscription du patrimoine mondial qui font intervenir la géologie/géomorphologie.

Une seconde étude a été achevée en 2005 : l'Étude régionale de l'Asie centrale. Elle est disponible sous forme imprimée et sur Internet et a été distribuée aux États parties qui ont participé à l'atelier consacré à l'Asie centrale en novembre 2005 à Almaty, au Kazakhstan.

2.7 Réunions du patrimoine mondial

2.7.1 Réunions du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives

Deux réunions officielles du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives ont eu lieu en 2005 (23-26 février et 12-14 septembre 2005 à l'ICOMOS, Paris). Ces réunions ont abordé des questions opérationnelles et stratégiques. L'UICN a également vérifié, en coopération avec le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS, que les nouvelles propositions d'inscription étaient complètes. Ces réunions sont essentielles pour préparer efficacement les réunions du Comité du patrimoine mondial et mettre en évidence les principaux sujets de préoccupation pour les organisations consultatives et le Centre.

2.7.2 Réunion d'experts sur la Valeur Universelle Exceptionnelle – Kazan, Fédération de Russie

Deux représentants de l'UICN ont participé à la réunion d'experts sur la Valeur universelle exceptionnelle à Kazan, Fédération de Russie (6-9 avril 2005). L'UICN a préparé un document de travail détaillé qui exposait la position de l'UICN sur le concept de Valeur universelle exceptionnelle et son application au fil du temps. Lors de la réunion à Kazan, l'UICN a fait un exposé basé sur ce document de travail et a formulé de nombreuses suggestions tout au long de la réunion. L'UICN considère avoir apporté une contribution importante à la réunion, contribution qui a été renforcée en 2006 pour continuer à aider les États parties.

2.7.3. Améliorer le processus d'évaluation de l'UICN – Île de Vilm, Allemagne

En novembre 2005, l'UICN et la CMAP, en collaboration avec l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature et l'Académie internationale pour la conservation de la nature (île de Vilm, Allemagne) ont organisé un atelier de renforcement des capacités intitulé : « Améliorer le processus d'évaluation de l'UICN pour une Liste du patrimoine mondial crédible et équilibrée ». Cet atelier répondait à quelques-unes des recommandations de l'analyse de Christina Cameron, puisqu'il réunissait 30 experts internationaux de l'UICN, de la CMAP, de l'ICOMOS et du Centre du patrimoine mondial en vue de : (1) renforcer le réseau UICN-CMAP du

patrimoine mondial par des activités ciblées de renforcement des capacités sur le processus d'évaluation de l'UICN ; (2) analyser les enseignements tirés du point de vue de la politique et de la pratique du processus d'évaluation de l'UICN ; et (3) définir les stratégies et actions clés pour améliorer le processus d'évaluation de l'UICN. Une liste de recommandations clés pour améliorer le processus d'évaluation de l'UICN a été établie par l'atelier, en particulier pour les aspects suivants : soutien au travail des évaluateurs de l'UICN, amélioration de l'analyse comparative, options pour le financement et la collecte de fonds, la meilleure méthodologie pour traiter les sites mixtes, les sites marins et les paysages culturels, la nécessité d'actions régulières de renforcement des capacités. L'UICN donnera suite aux résultats de la réunion de Vilm dès que possible en 2006.

2.7.4 Liste des réunions

On trouvera ci-dessous la liste des réunions sur le patrimoine mondial auxquelles l'UICN a participé en 2005 (en dehors des réunions consacrées aux activités de formation ou de suivi, qui font l'objet des points 3 et 4 ci-après).

Lieu	Réunion / événement	Personnel/expert UICN	Dates
Paris	Réunion des organisations consultatives et du Centre du PM et examen des nouvelles propositions d'inscription	Pedro Rosabal Georgina Peard	23-26 février
Nancy	Berastagi +7, Forêts du patrimoine mondial	David Sheppard Harald Plachter Jim Barborak	9-11 mars
Le Cap	Fonds / Fondation africain(e) du PM	Georgina Peard Saliem Fakir	16-18 mars
Kazan	Réunion d'experts sur la Valeur universelle exceptionnelle	Pedro Rosabal Harald Plachter	6 – 9 avril
Gland	Analyse externe – interviews avec Christina Cameron	Christina Cameron	11 – 12 avril
Gland	Comité pilote de la Commission mondial sur les aires protégées	Harald Plachter	26 – 29 avril
Paris	Établir des liens entre l'état de conservation et les rapports périodiques, leçons tirées du projet « Mettre en valeur notre patrimoine »	Georgina Peard	2 – 3 mai
Bern	Chevauchement de Glarus – réunion avec l'État partie de la Suisse	David Sheppard Georgina Peard	24 août
Tanzanie	PNUD-SGP COMPACT – lancement de la phase II et visite à Ngorongoro CA	Georgina Peard	28 août – 2 septembre

Paris	Réunion des organisations consultatives et du Centre du PM	Georgina Peard Bastian Bomhard	12 – 14 septembre
Braga, Portugal	Congrès ProGEO	Tim Badman	13 – 16 septembre
Paris	Réunion sur les changements climatiques avec la Fondation des Nations Unies et le Centre du PM	Pedro Rosabal	27 septembre
Alaska	World Wilderness Congress	Jim Thorsell	30 septembre – 5 octobre
Australie	Congrès international sur les aires marines protégées	Peter Shadie	23 – 27 octobre
Serbie-Monténégro	Réunion régionale de l'Initiative européenne Ceinture Verte et de la CMAP	Marija Zupancic-Vicar	7 – 11 novembre
Berlin	Rapports périodiques pour l'Europe et année de réflexion	Georgina Peard	8 – 11 novembre
Venise	Atelier d'experts sur les désignations internationales pour les sites de zones humides	Pierre Galland	21- 23 novembre
Île de Vilm	Atelier de renforcement des capacités UICN-CMAP pour les experts du patrimoine mondial de l'UICN	David Sheppard Pedro Rosabal Georgina Peard Bastian Bomhard	24 – 28 novembre
Oxford, Royaume-Uni	Réunions du groupe de travail sur le patrimoine mondial de l'Association internationale des géomorphologistes	Paul Dingwall Piotr Migon	2 décembre et 13 février 2006

3. ACTIVITES DE SUIVI

Les activités de suivi de l'UICN ont porté principalement sur : (a) la préparation du projet de rapport annuel sur l'état de conservation et sa présentation au Comité du patrimoine mondial ; (b) l'exécution de missions de suivi et la production des rapports correspondants ; (c) des conseils concernant les changements climatiques, les rapports périodiques et l'efficacité de la gestion ; et (d) le soutien au rôle de la Convention pour garantir la conservation des biens du patrimoine mondial naturel. Les conseils techniques fournis par l'UICN au Comité du patrimoine mondial, conseils qui s'appuient sur l'expertise de ses bureaux régionaux et nationaux et sur un vaste réseau d'experts, ont suscité de nombreuses félicitations de la part du Comité lors de sa 29e session. En 2005, comme les années précédentes, la valeur ajoutée de la participation de l'UICN à la Convention du patrimoine mondial transparaît à travers les nombreuses contribution volontaires des experts dans les bureaux et commissions de l'UICN, en particulier la CMAP.

Dans l'ensemble, il convient toutefois de noter qu'en raison du nombre croissant de biens du patrimoine mondial, les activités de suivi augmentent et demandent plus d'heures de travail ainsi qu'une contribution volontaire considérable du personnel régional de l'UICN et des experts internationaux. Les missions de suivi, en particulier, sont de plus en plus complexes et délicates et une participation importante du personnel ou d'experts internationaux de haut niveau est nécessaire pour la préparation et la vérification des comptes rendus de mission et des rapports sur l'état de conservation. Le travail supplémentaire de fourniture de services de conseils concernant les rapports périodiques et des sujets spécifiques comme le changement climatique en 2005 n'a pas fait l'objet de ressources ou d'une budgétisation suffisante dans le contrat, ce qui a accru la pression sur le personnel disponible, déjà limité. Il a donc fallu prendre sur le temps de travail du Programme sur les aires protégées et d'autres programmes de l'UICN, temps de travail qui a été subventionné par l'UICN. Il est recommandé que lors de la préparation des projets de décisions du Comité du patrimoine mondial concernant le rapport sur l'état de conservation, la charge de travail qui en découle, en termes de missions et d'autres activités ou de suivi, soit soigneusement évaluée par le Centre du patrimoine mondial et l'UICN pour s'assurer qu'elle est faisable avec le budget disponible.

3.1 Recherches et études en cours

En 2005, l'UICN a reçu régulièrement et de diverses sources une grande quantité d'informations concernant l'état de conservation des sites du patrimoine mondial, notamment du Centre du patrimoine mondial, des membres de ses commissions d'experts (en particulier de la CMAP et de la SSC), des bureaux régionaux et nationaux de l'UICN, de membres de l'UICN, d'autres ONG et de personnes du monde entier. Les études en cours sur l'état de conservation des sites du patrimoine mondial nécessitent également des recherches régulières sur Internet et sur les sites internationaux d'informations environnementales, ainsi qu'un tour d'horizon des lettres d'information, revues et autres publications. Ces informations ont été vérifiées par le réseau d'experts de l'UICN pour garantir une approche équilibrée et sérieuse sur le plan technique des mesures envisagées pour faire face aux menaces signalées.

3.2 Rapport sur l'état de conservation / 29e session du Comité du patrimoine mondial, Durban, juillet 2005

L'UICN a préparé et soumis au Centre du patrimoine mondial début avril 2005 un projet de rapport sur l'état de conservation des sites naturels et mixtes du patrimoine mondial, basé sur les informations recueillies entre juillet 2004 et mars 2005. Le rapport 2005 de l'UICN sur l'état de conservation contenait des rapports sur 54 sites du patrimoine mondial ainsi que les comptes rendus complets des missions sur 5 sites. Pour la première fois, l'UICN a également préparé le premier jet des projets de décisions du Comité, ce qui est un élément nouveau du travail couvert par le contrat. Après soumission des documents, l'UICN a travaillé en liaison étroite avec le personnel du Centre pour finaliser le rapport et les projets de décision.

Le travail de l'UICN lors de la 29e session du Comité du patrimoine mondial au titre des activités de suivi a consisté principalement à (a) présenter son rapport sur l'état de conservation, y compris les rapports sur les missions de suivi, et à répondre aux questions ou à fournir des conseils techniques au Comité et aux États parties concernés ; (b) participer à diverses réunions avec les États parties concernant les problèmes qu'ils rencontrent sur leurs sites du patrimoine mondial et les missions de suivi de l'UICN demandées ; et (c) à participer aux discussions sur les questions

administratives et de procédure, notamment sur le budget pour l'exercice biennal 2006-2007.

En 2004, une étude préliminaire de l'UICN sur les menaces qui pèsent sur les sites du patrimoine mondial avait été achevée et ses résultats devaient être présentés à la 29e session du Comité. Mais cette présentation n'a pu avoir lieu faute de temps ; elle sera donc incluse dans le rapport de l'UICN à la 30e session du Comité en 2006.

3.3 Missions de suivi

Les fonds prévus dans le contrat 2005 couvraient le coût de 5 missions de suivi sur les sites suivants : East Rennell, îles Salomon (29 mars – 8 avril 2005) ; Parc national des oiseaux du Djoudj, Sénégal (14 – 18 mai 2005) ; Parc national de Sagarmatha, Népal (26-27 juillet 2005) ; Lac Baïkal, Russie (20 octobre – 1 novembre 2005) ; Mont Athos, Grèce (30 janvier – 4 février 2006).

Des rapports complets ont été rédigés pour toutes ces missions et les résultats ont été en partie communiqués lors de la 29e session du Comité en 2005 ou seront communiqués à la 30e session du Comité en 2006. Il convient de noter que la mission au Lac Baïkal et le travail ultérieur de préparation du rapport correspondant et du rapport sur l'état de conservation ont demandé beaucoup d'heures de travail au personnel spécialisé de l'UICN ainsi que la participation de hauts responsables en raison des susceptibilités en jeu dans les problèmes que connaît le site. Le bureau national de l'UICN au Népal a couvert la moitié du temps de travail pour sa participation à la mission sur le site du Parc national de Sagarmatha.

Les autres missions de suivi qui ont eu lieu en 2005 mais dont les frais de voyage étaient couverts par le contrat 2004 sont notamment : le Parc national Durmitor, Serbie-Monténégro (17-21 janvier 2005) ; le Parc national Sangay, Equateur (20-25 février 2005) ; le Parc national d'Iguacu, Brésil (28 février – 4 mars 2005) ; le Parc national de Manas, Inde (30 mars – 4 avril 2005). Les résultats de ces missions ont été communiqués lors de la 29e session du Comité du patrimoine mondial.

3.4 Changements climatiques

A la suite de la réception en 2005 de quatre pétitions concernant les effets des changements climatiques sur les sites du patrimoine mondial, l'UICN a travaillé avec le Centre du patrimoine mondial et l'État partie du Royaume-Uni pour formuler une recommandation sur les actions de suivi qui a été présentée lors de la 29e session du Comité du patrimoine mondial. Elle a débouché sur la planification d'un atelier d'experts internationaux qui s'est tenu en mars 2006. L'UICN a apporté une contribution substantielle à la préparation de l'atelier, notamment des conseils sur le choix des experts et l'élaboration du programme et surtout la production d'un document de travail sur les changements climatiques et les sites naturels du patrimoine mondial. L'UICN a également participé à une réunion de préparation à Paris le 23 janvier 2006. La réunion proprement dite s'est déroulée en mars 2006 et par conséquent n'entre pas dans le cadre du contrat 2005 dont il est question ici.

3.5 Rapports périodiques

En 2005, l'UICN a examiné le Rapport périodique – Section I pour l'Europe et le Rapport périodique pour l'Amérique du Nord, ainsi que les mises à jour des rapports pour toutes les autres régions, le tout a ensuite été soumis à la 29e session du Comité du patrimoine mondial. L'UICN a également apporté une contribution technique à plusieurs réunions consacrées à l'exercice de rapport périodique, notamment :

- Un atelier sous-régional sur la Section II, Slovaquie (14-17 avril 2005)

- Rapport périodique pour l'Europe, manifestation en marge de la 29e session du Comité du patrimoine mondial, Durban, Afrique du Sud (juillet 2005)
- Le Projet « Mettre en valeur notre patrimoine » et ses liens avec le suivi réactif et l'exercice de rapport périodique, Paris (2-3 mai 2005)
- Rapport périodique pour l'Europe – Vers un plan d'action, Berlin, Allemagne (8-9 novembre 2005)
- Année de réflexion sur l'exercice de rapport périodique, Berlin, Allemagne (10-11 novembre 2005)

Un contrat séparé a été établi pour la contribution de l'UICN au Rapport périodique pour l'Europe – Section II fin 2005 / début 2006. Il convient de noter que des ressources supplémentaires seront également nécessaires sachant que l'on anticipe une aide importante de l'UICN pour l'année de réflexion et pour l'analyse de l'exercice de rapport périodique en 2006 / 2007.

3.6 Mettre en valeur notre patrimoine : suivi et gestion efficaces sur les sites naturels du patrimoine mondial

L'UICN et les membres de la CMAP ont continué à gérer et mettre en œuvre le projet UICN / UNESCO /UNF « Mettre en valeur notre patrimoine », toujours en cours en 2005, avec la participation accrue des bureaux régionaux de l'UICN, en particulier en Amérique latine et en Afrique de l'Est. Les membres de la CMAP et les consultants du projet ont également été associés à la réflexion sur l'exercice de rapport périodique et étudient les moyens d'établir des liens entre d'une part la méthodologie d'efficacité de la gestion et d'autre part le suivi réactif et l'exercice de rapport périodique.

4. ACTIVITES DE FORMATION

L'UICN se voit confier chaque année un petit contrat pour fournir des conseils et une aide à la mise en œuvre de la Stratégie globale de formation en relation avec le patrimoine naturel. En 2005, les fonds fournis au titre de ce contrat ont servi à préparer et tester les manuels de formation, à participer à l'atelier UICN-CMAP de renforcement des capacités et à détacher des spécialistes pour plusieurs ateliers régionaux ou thématiques. Globalement, l'UICN considère qu'elle doit concentrer ses efforts sur la formation dans les domaines prioritaires du patrimoine mondial et pense à cet égard qu'il faudrait à l'avenir accorder davantage d'attention à la production de manuels de formation, ce qui permettra à d'autres partenaires et organismes de formation de fournir des services de formation / renforcement des capacités bien informés et documentés en cas de besoin.

4.1 Manuels de formation sur le patrimoine mondial

L'UICN a travaillé à la préparation de deux manuels sur la préparation des propositions d'inscription et des plans de gestion des biens naturels. La préparation de ces ébauches de texte s'est appuyée sur la participation à des ateliers régionaux afin de mieux comprendre les besoins des États parties et des acteurs de terrain. L'UICN a participé dans ce but à deux ateliers spécifiques au Kazakhstan et en Mongolie. Ils ont permis de mettre en évidence quelques-unes des difficultés rencontrées pour formuler des conseils à l'intention de plusieurs publics (États parties, ONG, gestionnaires de sites) ayant des niveaux de compréhension différents de la Convention, des situations socioéconomiques et culturelles différentes et des langues différentes. La nécessité que ces conseils soient pertinents pour les décideurs et les gestionnaires de sites a été soulignée, ce qui pourrait exiger deux sections différentes dans les manuels.

Deux projets de manuel ont été finalisés en 2005, mais un travail supplémentaire a été jugé nécessaire pour réviser les documents, procéder à des consultations supplémentaires, rassembler des études de cas, préparer un CD-ROM de matériel didactique, ainsi que pour la conception générale et la mise en page des manuels. Ce travail se poursuit donc en 2006 et les deux projets de manuels seront disponibles courant 2006 pour être testés par les États parties.

4.2 Atelier UICN-CMAP – Améliorer le processus d'évaluation

Cet atelier a déjà été décrit au point 2.5.3 ci-dessus, car il concerne également le travail d'évaluation des propositions d'inscription par l'UICN. Les fonds pour couvrir la participation du personnel de l'UICN ont été partagés entre les deux contrats. L'UICN considère que le renforcement des capacités internes du réseau UICN-CMAP est primordial pour fournir au Comité du patrimoine mondial des conseils techniques de la plus haute qualité.

4.3 Ateliers régionaux et thématiques

On trouvera ci-dessous la liste des autres ateliers régionaux et thématique de formation ou de renforcement des capacités auxquels l'UICN a participé en 2005.

Événement	Lieu	Expert UICN	Contributeur de l'UICN	Dates 2005
Réunion d'experts sur la production de kits de formation sur le patrimoine mondial	Gland, Suisse	Tout le personnel chargé du patrimoine mondial + experts de la CMAP	Organisateur	25-26 janvier
Atelier de formation sur l'application de la Convention du patrimoine mondial	Charjah, Émirats arabes unis	F. Abu-Izzeddin	Spécialiste	26 février – 3 mars
Réunion sous-régional sur le rapport périodique pour l'Europe centrale et du Sud-Est	Levoca, Slovaquie	Pierre Galland	Spécialiste	14-17 avril
Atelier de l'UNITAR : Gestion du patrimoine mondial – Une approche fondée sur les valeurs	Hiroshima, Japon	K. Yoneda	Spécialiste	18-21 avril
Atelier sur les propositions d'inscription, la conservation et la gestion des sites du PM	Chengdu, Sichuan, Chine	Les Molloy A. Srivastav	Spécialistes	10-13 mai
Colloque international sur la conservation de la diversité culturelle et biologique : le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels	Tokyo, Japon	Allen Putney	Comité d'organisation	30 mai – 2 juin
Convention de Barcelone : Réunion des points focaux nationaux pour les aires	Seville, Espagne	G. Peard	Exposé sur les processus	1-2 juin

spécialement protégées de la Méditerranée			propres au PM	
Réunion du personnel régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest	Nouakchott, Mauritanie	G. Peard	Exposé sur le rôle du Centre du patrimoine mondial et de l'UICN	25-26 juillet
Atelier international sur l'authenticité et l'intégrité des sites du patrimoine mondial	Mexique	A. Putney	Exposé	23-26 août
Réunion du personnel régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Est	Nairobi, Kenya	G. Peard	Exposé sur le rôle du Centre du PM et de l'UICN	5 septembre
Atelier à l'intention des parties prenantes pour l'élaboration du plan de gestion du bien du patrimoine mondial transfrontalier du Bassin d'Ubs Nuur	Bassin d'Ubs Nuur, Mongolie	P. Ogden	Spécialiste en chef	10-16 septembre
Conférence internationale de Shirikami-Sanchi sur le patrimoine mondial naturel	Préfecture d'Aomori, Japon	L. Molloy	Exposé	15-17 octobre
Atelier sous-régional à l'intention des gestionnaires de sites culturels et naturels du PM en Afrique australe	Maun, Botswana	O. Chapeyama	Spécialiste	24-28 octobre
Atelier sous-régional sur la suite donnée à l'exercice de rapport périodique 2003 pour la région d'Asie centrale	Almaty, Kazakhstan	C. Magin T. Abul Hawa	Spécialistes	30 octobre – 5 novembre
Réunion régionale du PM : suite donnée au rapport périodique dans les États arabes	Abu Dhabi, Émirats arabes unis	F. Abu-Izzeddin T. Abul Hawa	Spécialistes	4-7 décembre

5. CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES

L'UICN estime avoir assuré en 2005 tous les services de conseil demandés avec efficacité et professionnalisme. Elle souhaite attirer l'attention sur trois enseignements tirés de l'année considérée :

La nécessité de définir des priorités : une difficulté majeure est que la charge de travail associée au patrimoine mondial augmente rapidement chaque année, mais que cette augmentation ne s'accompagne pas d'une augmentation des ressources fournies à l'UICN par le Comité du patrimoine mondial. Il faudra donc définir de façon plus précise l'ordre de priorité des tâches dans le cadre des trois contrats passés avec l'UICN ;

La nécessité d'évaluer : il est extrêmement utile de procéder à une évaluation indépendante et rigoureuse des procédures. L'analyse, par docteur Christina Cameron, des procédures d'évaluation de l'UICN a été extrêmement précieuse pour améliorer ces procédures ;

La nécessité de revoir la date limite pour fournir les informations complémentaires. Concernant les évaluations, il faut revoir la date limite actuelle, fixée au 31 mars, pour la réception des informations complémentaires des États parties, compte tenu du temps limité qui reste pour évaluer ces informations de façon professionnelle. L'UICN recommande spécifiquement que cette date soit ramenée du 31 mars au 28 février.



ICCROM – Activités menées en 2005 pour le patrimoine mondial
Résumé du rapport final

31 mars 2006

INTRODUCTION

On trouvera ci-après un résumé du rapport d'activités final préparé par l'ICCROM pour le Centre du patrimoine mondial. Il présente dans leurs grandes lignes les principales activités menées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005 dans les différents domaines de services. L'aide de l'ICCROM au Comité, pendant la période couverte par ce rapport, a été assurée principalement par Joseph King (Coordinateur de l'ICCROM pour le patrimoine mondial), Gamini Wijesuriya (coordinateur adjoint pour le patrimoine mondial), Zaki Aslan, Kazuhiko Nishi, Webber Ndoro, Baba Keita, Valerie Magar et Elena Incerti Medici, tous sous la direction du directeur N. P. Stanley-Price, à l'époque Directeur général de l'ICCROM. Les spécialistes de l'ICCROM qui connaissent bien les questions régionales et des membres du réseau ICCROM apportent également une contribution majeure à ces activités. En dehors de l'appui au programme AFRICA 2009, l'ICCROM a consacré au Comité l'équivalent du temps de travail d'un membre du personnel à plein temps entre janvier et décembre 2005.

1. PARTICIPATION AUX REUNIONS STATUTAIRES ET DE PLANIFICATION DU BUREAU ET DU COMITE, ET PREPARATION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

En 2005, l'ICCROM a participé aux réunions suivantes :

- Réunion des organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial, Paris, 24-26 février 2005, à laquelle ont participé Joseph King, Gamini Wijesuriya et Bruno Pisani. Les questions abordées sont notamment la réunion de Kazan, les propositions d'inscription, les rapports périodiques et la réunion de Gland sur les kits de formation. Une réunion administrative avait eu lieu entre Bruno Pisani de l'ICCROM et Carlos Romero du Centre du patrimoine mondial avant la réunion des organisations consultatives.
- Réunion du Comité du patrimoine mondial, 29e session, Durban, Afrique du Sud, 10-17 juillet 2005, à laquelle ont participé N.P Stanley-Price, Joseph King, Gamini Wijesuriya et Webber Ndoro. En plus de la participation habituelle de l'ICCROM, le programme AFRICA 2009 a été mis en vedette au cours de la session du Comité et lors d'une session spéciale d'une journée sur les partenariats en Afrique. Une exposition sur le programme a été montée ; une nouvelle publication et un film ont été lancés.
- Réunion des organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial, Paris, 12-14 septembre 2005, à laquelle a participé Joseph King. Elle était consacrée à la suite donnée aux questions soulevées par la 29e session du Comité et par la précédente réunion des organisations consultatives à Paris, en février.

2. CONTRIBUTION A L'EXAMEN DES DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE ET PROBLEMES ANNEXES

Entre janvier et décembre 2005, l'ICCROM a été invité à examiner 30 demandes d'assistance internationale. Ce travail a été effectué par le personnel de l'ICCROM compétent dans les domaines concernés, des partenaires de l'ICCROM et des membres du réseau ICCROM. L'ICCROM a évalué les demandes suivantes :

- Assistance préparatoire : Vanuatu (2), République centrafricaine, Mali, Samoa, îles Marshall, Égypte, Qatar, Angola, Micronésie, Tonga, Mauritanie, Équateur/Colombie, Pérou/Bolivie, RPD de Corée, Fédération de Russie ;
- Formation : Slovaquie, Australie, Canada, Iran, Mauritanie, Malawi, Afrique du Sud ;
- Assistance technique : République arabe syrienne, Bangladesh, Bénin
- Éducation/promotion : Bénin, Inde, Jordanie, Lettonie, Mexique

3. GESTION ET COORDINATION DE PROJETS DE FORMATION POUR LESQUELS DES FONDS ONT ÉTÉ ALLOUÉS PAR LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

3.1 Réunions pour la composante locale du cours d'enseignement à distance du CECI, 2005 - 2006

Silvio Mendes Zancheti, du Centre d'études supérieures en conservation intégrée, Université fédérale de Pernambuco, Recife – Brésil a organisé une réunion avec Dora Arizaga de l'université andine Simon Bolivar, Quito – Équateur, Patricia Rodrigues Aloma et Felix Afonso de l'OHCH, La Havane – Cuba pour mettre en place un programme ITUC de formation de spécialistes en gestion et conservation du patrimoine urbain en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces trois institutions coopéreront pour le cours 2006, définiront un programme et un calendrier pour le cours 2007 – 2008. *(Cette activité est financée par le contrat n° 4500027475 – Réunions pour la composante locale du cours d'enseignement à distance du CECI)*

3.2 Activités en Lituanie en faveur de l'Europe du Nord-Est, 2005 - 2006

L'ICCROM a organisé un atelier visant à réaliser une étude de cas sur l'OTRA (Old Town Renewal Agency) et la stratégie de revitalisation du site du patrimoine mondial de Vilnius, ainsi que pour organiser un séminaire sur le thème : Patrimoine mondial et architecture et aménagements contemporains : gestion du paysage urbain historique dans les pays baltes. La planification a commencé fin 2005, mais l'atelier et le séminaire auront lieu en 2006 ; l'ICCROM en rendra compte dans son Rapport d'activités 2006 (mars 2007). (Cette activité est financée par le contrat n° 4500027412 – Deux activités en Lituanie en faveur de la sous-région de l'Europe du Nord-Est)

3.3 École de terrain de l'Académie asiatique pour la gestion du patrimoine, Ba Dinh, Vietnam, 1 - 12 décembre 2005

La seconde école de terrain de l'Académie asiatique pour la gestion du patrimoine a réuni 20 participants venus d'Australie, de Chine, d'Inde, de Mongolie, des Philippines, de Thaïlande, du Sri Lanka et du Vietnam. Elle avait été organisée conjointement par l'ICCROM, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, l'Université Deakin d'Australie, l'Institut de recherche en architecture et l'Université d'architecture de Hanoi. Elle avait pour thème « Conservation et présentation du patrimoine archéologique dans un contexte urbain » et s'est déroulée sur le site archéologique de Ba Dinh, dans le centre de Hanoi. *(Cette activité était financée par le contrat n° 4500025621 -*

Organisation de l'école de terrain de l'Académie asiatique sur le site archéologique de Ba Dinh au Vietnam.)

4. MISSIONS DE SUIVI SUR DES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

4.1 Table ronde sur le site du patrimoine mondial de Butrint : mission conjointe de l'UNESCO, de l'ICOMOS et de l'ICCROM, Butrint, Albanie, 28-30 mars 2005

Une table ronde a été organisée à Butrint, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril, avec des représentants de l'UNESCO, de l'ICOMOS, de l'ICCROM et des parties prenantes nationales et internationales. Elle a conclu à la nécessité que des professionnels du patrimoine culturel et naturel travaillent avec les services d'aménagement du territoire et les partenaires locaux et internationaux pour préparer le plan de gestion ; elle a encouragé les autorités à utiliser le travail effectué sur le site comme modèle pour 8 autres sites majeurs. *(Les frais de voyage ont été financés par le contrat n° 4500024605 – Contrat de services de l'ICCROM pour le patrimoine mondial).*

5. PROJETS DE GESTION EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL

5.1 Coordination du programme AFRICA 2009, en coopération avec les partenaires (organisations de défense du patrimoine culturel africain, Centre du patrimoine mondial et CRATerre-ENSAG)

Le secrétariat et la gestion générale des projets AFRICA 2009 sont assurés à l'ICCROM en coopération avec les partenaires du programme (organisations de défense du patrimoine culturel africain, Centre du patrimoine mondial et CRATerre-ENSAG). Les fonds proviennent de NORAD, de l'Agence suédoise de développement international, du Conseil du patrimoine national de la Suède, des ministères finlandais et italien des affaires étrangères, du Fonds du patrimoine mondial et de l'ICCROM. En 2005, plusieurs activités ont été entreprises dans le cadre du programme, notamment des formations, des séminaires thématiques, un atelier sur les propositions d'inscription au patrimoine mondial, la publication d'ouvrages et des projets *in situ*. Un site, la Forêt sacrée d'Osun-Oshogbo au Nigeria, a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2005 après finalisation de la proposition d'inscription dans le cadre d'un *Projet Situé* du programme AFRICA 2009. *(Le montant total des dépenses pour Africa 2009 en 2005 est de 1 343 622 euros. La contribution du patrimoine mondial pour 2005 a été de 100 000 dollars EU (contrat n° 4500027482) et la contribution combinée des autres sources de 1 354 441 euros.)*

5.2 Élaboration de dix modules d'assistance pour les États arabes

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a demandé à l'ICCROM d'élaborer dix modules d'assistance technique (en anglais et en français) pour le patrimoine culturel et les activités générales du patrimoine mondial dans les États arabes. Ces modules sont destinés à guider les États parties qui souhaitent préparer des demandes d'assistance internationale pour soumission au Comité du patrimoine mondial. Chaque module d'assistance comprend un document qui décrit en détail une activité type permettant de développer la capacité de mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial. *(Cette activité était financée par le contrat n° 4500017017 – Modules d'assistance).*

6. CONTRIBUTION A L'ETUDE DE QUESTIONS SCIENTIFIQUES ET DE THEMES INTERESSANT LE COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

6.1 Réunion thématique sur la gestion des risques pour le patrimoine culturel lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, Kobe, Japon, 18 - 22 janvier 2005

Le 19 janvier 2005, l'ICCROM a organisé en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'Agence japonaise pour les affaires culturelles une session thématique sur la gestion des risques pour le patrimoine culturel dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes qui s'est tenue à Kobe, Japon, du 18 au 22 janvier. L'ICCROM a présidé cette session thématique qui a souligné la nécessité d'intégrer la question du patrimoine culturel et des systèmes de connaissance traditionnels dans le cadre plus large de la gestion des catastrophes. L'attention a également été attirée sur l'importance de la formation et d'un meilleur partage de l'information. Les participants ont approuvé des recommandations fixant une série d'objectifs spécifiques et d'actions pour promouvoir l'élaboration continue d'initiatives de gestion des risques pour le patrimoine culturel. *(Les frais de voyage ont été pris en charge par l'ICCROM.)*

6.2 Atelier sur la production de manuels/kits de formation, siège de l'UICN, Gland, Suisse, 25 - 26 janvier 2005

L'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial et le PNUE-WCMC ont participé à l'atelier organisé par l'UICN pour produire des kits de formation sur les sites du patrimoine mondial naturel. Le but était de se mettre d'accord sur les priorités des kits de formation, leur format, leur structure, les grandes lignes de leur contenu, un plan de travail et un budget indicatif pour leur réalisation. Il a été décidé qu'une série de manuels de formation (composés chacun d'une publication technique et d'un CD-ROM contenant du matériel didactique/de référence/de formation) serait beaucoup plus utile que des kits de formation. Les divers sujets discutés ensuite pourraient servir à enrichir cette nouvelle série de publications. *(Les frais de voyage ont été financés par le contrat n° 4500024605 – Contrat de services de l'ICCROM pour le patrimoine mondial.)*

6.3 Réunion spéciale d'experts sur le concept de Valeur Universelle Exceptionnelle, Kazan (République du Tatarstan), Fédération de Russie, 6-10 avril 2005

Cette réunion avait été organisée pour répondre à la demande du Comité du patrimoine mondial que soit poursuivi le travail de définition du concept de Valeur Universelle Exceptionnelle. Le discours d'ouverture de Madame Christina Cameron (Canada) a été suivi d'exposés de l'ICCROM et des autres organisations consultatives. Les participants ont ensuite discuté du concept de Valeur Universelle Exceptionnelle, des listes indicatives, de la qualité des propositions d'inscription et de la promotion de modes de financement et de gestion durables. Ces échanges ont débouché sur des recommandations finales. *(Les frais de visa ont été financés par le contrat n° 4500024605 – Contrat de services de l'ICCROM pour le patrimoine mondial. Les autres dépenses ont été prises en charge par les organisateurs.)*

6.4 Conférence internationale « Patrimoine mondial et architecture contemporaine : gestion des paysages urbains historiques », Vienne, Autriche, 12-14 mai 2005

Cette conférence avait pour but d'examiner les difficultés que pose la conservation des environnements urbains historiques, en particulier des villes du patrimoine mondial, d'échanger des idées et prospectives, d'explorer des solutions satisfaisantes de conservation et de mise en valeur et

de dégager un consensus entre les différentes parties prenantes sur les principes et les lignes directrices à intégrer dans la réglementation et les modes de gestion. L'ICCROM a joué le rôle de rapporteur pour la session plénière numéro 3, *La dimension architecturale : l'architecture contemporaine et les tours en tant que défi contextuel*, et a présenté un exposé sur le thème dans le cadre de la session plénière numéro 5. L'ICCROM a également fait partie de l'équipe qui a rédigé le « Mémoire de Vienne » adopté par les participants. *(Les frais de voyage ont été financés par le contrat n° 4500024605 – Contrat de services de l'ICCROM pour le patrimoine mondial).*

6.5 Atelier régional sur des thèmes potentiels concernant des sites culturels en série et transfrontaliers du patrimoine mondial dans le Pacifique, Port Vila, Vanuatu, 5 - 8 septembre 2005

La Stratégie globale indique que la région Pacifique est sous-représentée sur la Liste du patrimoine mondial. Pour remédier à cette situation et aborder quelques-unes des questions soulevées dans le rapport périodique, un plan d'action avait été convenu lors d'une réunion organisée en 2004 en Nouvelle-Zélande. Dans le prolongement de cette réunion, le Centre du patrimoine mondial a organisé un *Atelier régional sur des thèmes potentiels concernant des sites culturels en série et transfrontaliers du patrimoine mondial dans le Pacifique*. Cet atelier a réuni 32 participants représentant 12 États parties des îles du Pacifique, l'ICOMOS, l'ICCROM, l'Université des Nations Unies, l'Université du Pacifique Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Bureau de l'UNESCO à Apia et le Centre du patrimoine mondial. L'ICCROM a fait un exposé sur l'authenticité et l'intégrité. Les participants se sont mis d'accord sur une série de thèmes à étudier de façon plus approfondie en vue de faciliter la préparation des listes indicatives. *(Les frais de voyage avaient été pris en charge par les organisateurs.)*

7. COLLABORATION AVEC LES ETATS PARTIES CONCERNANT LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

7.1 Réunion sur la planification stratégique, Robben Island, Afrique du Sud, 18 - 20 janvier 2005

Cet atelier avait pour but de revoir le processus de planification de la gestion de Robben Island, pour faire suite à la demande d'un rapport de suivi réactif antérieur. Il avait été demandé à l'ICCROM d'aider à coordonner la réunion et de faire un exposé sur le processus de planification pour les sites du patrimoine mondial. Au cours de l'atelier, le personnel a fait part de ses besoins en matière de formation et il a été demandé à l'ICCROM d'apporter son aide dans ce domaine. *(Les frais de voyage ont été pris en charge par les organisateurs.)*

7.2 Cours appliqué sur la gestion des sites à valeur de patrimoine, Bosra et Damas, République arabe syrienne, 25 janvier - 3 février 2005

Dans le cadre du programme ATHĀR de l'ICCROM, le cours appliqué sur la gestion des sites à valeur de patrimoine s'est déroulé à Bosra (site du patrimoine mondial) et Damas, en République arabe syrienne. Ce cours était organisé conjointement avec la Direction générale des antiquités et musées de la République arabe syrienne et l'UNESCO. Ont également participé à l'organisation la Direction des antiquités de la Jordanie, du Liban et de la République arabe syrienne respectivement, ainsi que les autorités locales. Vingt participants ont suivi ce cours animé par douze experts de plusieurs pays (Liban, République arabe syrienne, France, Italie, Suisse et Belgique). *(Cette activité a été financée par le ministère italien des affaires étrangères dans le cadre du programme ATHĀR avec la contribution du Bureau de l'UNESCO à Beyrouth.)*

7.3 Atelier régional pour les professeurs des écoles secondaires du RéSEAU sur le manuel pratique *Initiation des jeunes à la gestion et à la protection des sites du patrimoine*, Tunis, Tunisie, 9 - 15 février 2005

Un atelier régional pour les professeurs du secondaire sur le manuel *Initiation des jeunes à la gestion et à la protection du patrimoine* a été organisé en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Amman (dans le cadre du programme RéSEAU) et le Secrétariat régional de l'Organisation des villes du patrimoine mondial pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, dans le cadre du colloque international « *Villes du Patrimoine Mondial : le classement et après?* » organisé par l'OVPM. Il a réuni dix-huit professeurs de la République arabe syrienne, du Liban, de Jordanie, de Palestine, de Libye, d'Égypte et de Tunisie. L'ICCROM a pris en charge la participation des professeurs venus de Jordanie, du Liban et de République arabe syrienne. *(Cette activité a été financée par le ministère italien des Affaires Étrangères dans le cadre du programme ATHĀR et par le Bureau de l'UNESCO à Amman dans le cadre de RéSEAU.)*

7.4 Cours de formation sur le patrimoine culturel pour l'Irak, Amman, Jordanie, 15 - 17 février 2005

L'ICCROM avait été invité par le Bureau de l'UNESCO en Irak, situé temporairement à Amman, en Jordanie, à animer un cours parrainé par le JICA et le ministère du Tourisme et des Antiquités de Jordanie. L'ICCROM a fait trois exposés sur les notions de base de la conservation (notamment une présentation de la Convention du patrimoine mondial et de la Convention de La Haye) et a parlé de son programme ATHĀR. *(Les frais de voyage ont été pris en charge par le Bureau irakien de l'UNESCO à Amman, Jordanie.)*

7.5 Réunion d'experts du patrimoine mondial africain pour l'élaboration d'un « Exposé de la position de l'Afrique », Somerset West, Afrique du Sud, 14 - 20 mars 2005

L'objet principal de la réunion était d'examiner les questions de conservation et de gestion des biens du patrimoine mondial du continent africain et de suggérer un plan d'action pour améliorer la situation. Le plan d'action était également axé sur la question de la viabilité à long terme. Ces discussions ont servi de base à l'*Exposé de la position de l'Afrique* présenté au Comité du patrimoine mondial à Durban. L'ICCROM a joué le rôle de rapporteur de la réunion et a présenté un exposé sur le thème : *Patrimoine mondial, développement durable et éradication de la pauvreté*. L'ICCROM a continué à jouer un rôle actif dans ce domaine après la réunion. *(Les frais de voyage ont été pris en charge par les organisateurs.)*

8. CONTRIBUTION À L'EXERCICE DE RAPPORT PÉRIODIQUE

8.1 Atelier sous-régional du patrimoine mondial sur la suite donnée à l'exercice de rapport périodique 2003 pour la région d'Asie du Sud, Lahore, Pakistan, 11 - 16 avril 2005

Il a été demandé à l'ICCROM de mettre à disposition un spécialiste international pour animer l'atelier sous-régional, mettre au point et organiser une session de deux jours sur la gestion des sites et déterminer les mesures et stratégies futures de mise en œuvre de la convention dans la sous-région de l'Asie du Sud. L'ICCROM a fait 4 exposés sur la Stratégie globale et la gestion des sites du patrimoine mondial. L'atelier a débouché sur la rédaction d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Asie du Sud. *(Les frais de voyage ont été financés par le contrat n° 4500023105 – Atelier sous-régional de Lahore, Pakistan).*

8.2 Atelier international sur la préparation des Rapports périodiques Section II pour l'Europe centrale et du Sud-Est, Levoca, Slovaquie, 14 -17 avril 2005

Il a été demandé à l'ICCROM de participer à un Groupe de travail sur l'exercice de rapport périodique pour le patrimoine mondial de l'Europe. La participation à ce processus permet à l'ICCROM de recueillir des informations utiles sur la mise en œuvre de la Convention, de dialoguer avec les États parties et d'avoir des informations en retour sur les besoins actuels en matière de suivi et de gestion. Katri Lisitzin (consultant de l'ICCROM) a participé à l'atelier et a joué le rôle de rapporteur pour certaines sessions. *(Les honoraires ont été financés par le contrat n° 4500024605 – Contrat de services de l'ICCROM pour le patrimoine mondial).*

8.3 Exercice de rapport périodique sur le patrimoine mondial en Europe : vers un plan d'action et une année de réflexion sur les rapports périodiques, Berlin, Allemagne, 8 - 11 novembre 2005

Le but de la participation de l'ICCROM au colloque était d'identifier les besoins et les options en matière de formation et de renforcement des capacités, de soutenir la coordination internationale et la diffusion des meilleures pratiques et enfin de faire le point sur les évolutions récentes dans le domaine de la gestion du patrimoine en Europe. A la suite de la réunion sur l'exercice de rapport périodique, l'ICCROM (Katri Lisitzin) a participé à la réunion consacrée à l'année de réflexion sur l'exercice de rapport périodique. Cette réunion a permis de passer en revue les enseignements tirés du premier cycle de l'exercice et de déterminer les aspects à explorer dans l'avenir. *(Les honoraires ont été financés par le contrat n° 4500024605 – Contrat de services de l'ICCROM pour le patrimoine mondial).*

8.4 Réunion régionale sur la suite donnée aux rapports périodiques dans les États arabes et la gestion de l'information, Abu Dhabi (Émirats arabes unis), 4 - 8 décembre 2005

Lors de cette réunion sur la suite donnée aux rapports périodiques pour la région des États arabes, l'ICCROM a présenté les dix modules évoqués à la section 5.2 ci-dessus ainsi que son travail en cours sur le renforcement des capacités dans la région. Le programme ATHAR a été présenté et reconnu comme étant un outil important. *(Les frais de voyage ont été pris en charge par le Centre du patrimoine mondial.)*

8.5 Atelier de l'UNESCO sur la suite à donner à l'exercice de rapport périodique 2003 en Asie du Nord-Est et en Asie du Sud-Est, Malacca, Malaisie, 12 - 16 décembre 2005

L'atelier de l'UNESCO sur la suite à donner à l'exercice de rapport périodique 2003 en Asie du Nord-Est et en Asie du Sud-Est s'est déroulé en Malaisie du 12 au 16 décembre 2005 avec des représentants de Brunei Darussalam, du Cambodge, de Chine, de RDP de Corée, d'Indonésie, du Japon, de RDP Lao, de Malaisie, de Mongolie, de Myanmar, des Philippines, de République de Corée, de Singapour, de Thaïlande, du Viet Nam, de l'UNESCO, de l'ICOMOS et de l'ICCROM. De nombreux professionnels et universitaires de différentes régions et institutions de Malaisie étaient également venus en qualité d'observateurs. L'ICCROM a fait un exposé sur le « Renforcement des capacités pour la conservation du patrimoine mondial culturel » et a animé l'un des trois groupes avec Richard Engelhardt du Bureau de l'UNESCO à Bangkok. *(Les frais de voyage étaient financés par le contrat n° 4500024605 – Contrat de services de l'ICCROM pour le patrimoine mondial).*